

Réalise

DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT

Tes projets



AIDE AUX PROJETS



« Un projet ?
30 heures pour
le financer. »

La Municipalité de Lisses, soucieuse de l'épanouissement et de l'autonomie de la jeunesse lissoise, a mis en place un dispositif répondant à cette volonté de mouvement et d'indépendance.

Financez votre projet de vacances, de formation, de mobilité... en travaillant 30 heures au sein des services municipaux.

La Maison de la jeunesse, à travers l'Info Jeunes, est à votre disposition pour vous renseigner et vous aider dans vos démarches.



CANDIDATURE

AIDE AUX PROJETS

Mme M.

Nom :

Prénom :

Né(e) le :/...../.....

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Portable :

Cette année est-elle celle du baccalauréat ? : oui non

Lequel ?

As-tu déjà participé à l'un des dispositifs de la ville ou du Département ?

oui non Si oui, en quelle année et lequel ?

.....

.....

.....

A noter : les candidats ayant déjà bénéficié de ce dispositif ne seront pas prioritaires par souci d'équité.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier de candidature :

- Copie d'une pièce d'identité ;
- Lettre de motivation ;
- Certificat de scolarité ou justificatif de parcours d'insertion.

Attention : les dossiers incomplets, erronés ne seront pas traités.

Renvoyer le formulaire et les documents sur pij@ville-lisses.fr
ou le déposer à l'Info Jeunes

Date limite d'envoi des dossiers le 22 novembre 2024



